

# Notre-Dame-des-Landes. Quand Voynet était pour...



Lecture : 2 minutes.

Alors, qui est le "menteur" ? Mercredi, Dominique Voynet accusait le président des Pays-de-la-Loire Jacques Auxiette d'être un "menteur" parce qu'il l'avait lui-même accusée d'avoir, alors ministre, été favorable au projet d'aéroport à NOtre-Dame-des-Landes avant de changer d'avis maintenant que la contestation monte. Pour l'ancienne ministre, sa "position sur le sujet a toujours été claire : l'aéroport Notre-Dame-des-Landes est un projet anachronique".

## "Un élément clé pour l'avenir"

Ce jeudi, c'est Jacques Auxiette qui répond dans un communiqué : "une simple recherche sur le site de l'Assemblée nationale permet pourtant d'en faire la démonstration", écrit-il.

De fait, lors de la séance du 30 octobre 2001 (pages 7771 et 7772), en réponse à une question de l'opposition, l'alors ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire déclarait : "La desserte aérienne des

Le développement du territoire associatif. La desserte aérienne des métropoles régionales est bien trop tributaire du passage par Paris. A l'avenir, le développement de cette desserte se fera davantage par des lignes directes, nationales ou internationales. Il s'agit là d'un élément clé pour l'avenir de ces métropoles, qui apparaît d'autant plus indispensable que monte en puissance la perspective de la saturation des aéroports parisiens.

Vous serez d'accord avec moi pour reconnaître que nous avons un effort particulier à réaliser en faveur du rééquilibrage de la localisation des équipements vers l'ouest de notre pays. C'est pourquoi il a semblé nécessaire, compte tenu des nuisances qui pesaient sur les habitants de Nantes, de déplacer l'aéroport actuel sur le nouveau site de Notre-Dame-des-Landes, à une douzaine de kilomètres au nord de la ville. (...)

Sur ce nouveau site, l'aéroport de Nantes offrira un meilleur service à la clientèle bretonne, en lui proposant des services aériens n'existant pas sur les aéroports bretons, notamment sur celui de Rennes-Saint-Jacques".

Elle déclarait toutefois aussi, le 4 novembre 1998 ( page 8099 - et Auxiette ne le rappelle pas, pour le coup) : il "faudra examiner plus en détail si une telle hypothèse répond bien à l'objectif de satisfaction des besoins de la clientèle et à celui d'une optimisation de l'appareil multimodal des moyens de transport, sans oublier son impact sur l'environnement".

### **Demande d'excuses publiques**

Et Auxiette d'enfoncer le clou : "il semble que les mots de Madame Voynet à l'époque se dispensent de tout commentaire et confirme la véracité de mes propos. Lorsqu'elle aura retrouvé la mémoire, je lui demanderai donc de bien vouloir s'excuser publiquement d'avoir ainsi mis en cause ma bonne foi".

Bref, entre Verts et socialistes, ça s'arrange...